LOUDEAC communauté

Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 022-200067460-20251211-B_2025_88-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
Prises par délégation du Conseil Communautaire
Délibération n° 2020-141 du 15 juillet 2020

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le mardi neuf décembre à dix-sept heures, les membres du bureau communautaire se sont réunis à l'Amphithéâtre, 4-6 boulevard de la Gare à Loudéac, sur convocation du Président par courriel en date du trois décembre deux mil vingt-cinq.

Présent(e)s : Xavier HAMON, Yohann HERVO, Jean-Louis MARTIGNÉ, Arlette MICHEL, Éric LE BOUDEC, Dominique VIEL, Marie-Gwénola HOLLEBECQ, Isabelle COROUGE, Olivier RIVALLAN, Jean-Pierre LE BIHAN, Gérard DABOUDET, Michel ULMER, Marcel PICHOT, Éric ROBIN, Joël CARRÉE, Chantal NÉVO, Yvon LE JAN, Sébastien QUINIO, Annie ROBERT, Alain GUILLAUME, Pierre PICHARD, Laurent BERTHO, Maryline JAOUEN, Gilles HELLARD, Anne-Laure DUÉDAL, Evelyne GASPAILLARD, Michel ROUVRAIS, Gérard MATHÉCADE ;

Excusé(e)s : Olivier ALLAIN, François HINDRÉ (pouvoir à Joël CARRÉE), Mickaël DABET (pouvoir à Éric LE BOUDEC), Benoît LARVOR (pouvoir à Éric ROBIN), Henri FLAGEUL (pouvoir à Gérard MATHÉCADE), Bruno LE BESCAUT (pouvoir à Maryline JAOUEN), Aurélie HERVÉ, Georges LE FRANC (pouvoir à Yohann HERVO), Nicole LE COUÉDIC (pouvoir à Arlette MICHEL), Joël FERRON.

Absent(e)s : Mickaël LEVEAU, Claude DELAHAYE, Claudine BROSSARD, Christian LE RIGUIER, Guénaël CHOUPAUX ;

Également présent(e)s : Roselyne ROCABOY, Arlette HINGANT, Marie-Thérèse PITHON, Pierrick GLAIS, Gwénaëlle KERVELLA, Odile LE STRAT ;

Secrétaire de séance : Yvon LE JAN.

B_2025_088 PROGRAMMATION BREIZH BOCAGE 2026

Un nouveau programme régional Breizh Bocage vient d'être relancé pour 5 ans, soit sur la période 2023-2027. Loudéac communauté reste maître d'œuvre de ce programme sur l'ouest de son territoire à savoir le bassin versant du lié, de l'Oust Amont et du Blavet Costarmoricain.

Afin d'engager les actions et solliciter un soutien financier des partenaires que sont l'Europe (fonds FEADER), l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, la Région Bretagne et le Conseil Départemental des Côtes d'Armor, deux appels à projets vont être lancés :

1. Appel à projet animation

Sur la période du 1er janvier au 31 décembre 2026, une enveloppe de 16 036 € permettra de financer des actions à hauteur de 50 %. Les types d'actions éligibles :

- Les actions de communication/sensibilisation, inventaire en faveur du bocage
- Les actions de base de données.
- Les actions pour l'amélioration des pratiques de gestion des haies bocagères à l'échelle du territoire ou de l'exploitation agricole.
- Les actions pour développer la valorisation du bois de bocage.
- Les actions de formation des techniciens.

2. Appel à projet travaux

Pour 2025/2026, une enveloppe travaux de **247 317 € H.T.** permettra de financer les opérations pour un linéaire de plantation de près de 12 km pour 19 bénéficiaires, à hauteur de 65 %. Les types de travaux éligibles :

- Préparation des emprises de plantation (talutage, billonnage, décompactage …)
- Travaux de plantation et fourniture des plants et protections gibier
- Travaux de dégagement des plantations juvéniles couvrant les années N à N+3

Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 022-200067460-20251211-B_2025_88-DE

- Travaux de paillage et fourniture de paillage
- Temps des techniciens passé à la réalisation des projets de plantation et suivi des travaux
- Temps des techniciens passé à la réalisation de Plans de gestion durable des haies (les deux techniciens bocage sont agréés depuis 2023, au niveau national pour réaliser ces PGDH)

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire, à l'unanimité :

DÉCIDE

1. D'approuver le programme ;
2. D'autoriser le Président à signer les pièces liées à ce dossier.

Exercice :	41	Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,	
Présents :	28	Pour expédition certifiée conforme	
Pouvoir(s) :	07		
Pour :	35	Loudéac, le 9 décembre 2025	
Contre :	00	Le Président	Le secrétaire de séance
Abstention :	00	Xavier HAMON	Yvon LE JAN

Date : 2025.12.11 16:21:45 +01'00'

Date : 2025.12.11 16:28:02 +01'00'

Acte certifié exécutoire par : - Envoi en Préfecture et affichage électronique le : 11 décembre 2025